

Mémoire présenté par la
Fédération nationale des communications – CSN

à la Commission sur l'eau, l'environnement,
le développement durable et les grands parcs

dans le cadre de la
Consultation publique sur le contrôle des circulaires

Octobre 2019

Fédération nationale des communications – CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2132
Télec. : 514 598-2431
www.fnc.com.org

Table des matières

Introduction.....	5
Les hebdos : des piliers à la vie des communautés locales.....	6
La presse écrite et les hebdos montréalais en crise.....	8
Impacts appréhendés de la modification réglementaire.....	9
Atteindre une meilleure conformité réglementaire.....	11
Repenser la gestion de nos matières résiduelles.....	12
Conclusion.....	13
Recommandations.....	14

Introduction

La Fédération nationale des communications (FNC), affiliée à la CSN, regroupe près d'une centaine de syndicats totalisant environ 6000 artisans des médias écrits et électroniques principalement au Québec, mais aussi en Ontario et au Nouveau-Brunswick. À ce titre, la FNC constitue au Québec, l'organisation syndicale la plus représentative et la plus importante du secteur des communications et des médias. La FNC représente d'ailleurs une quarantaine d'employé-es de l'entreprise Métro Média, propriétaire notamment de seize journaux de quartiers francophones Montréalais hebdomadaires ou bimensuels et du quotidien *Métro*.

La FNC est heureuse de pouvoir participer aux débats entourant la réglementation sur le contrôle des circulaires sur le territoire de la Ville de Montréal. Cet enjeu est pour nous sensible, puisque le Publisac constitue le moyen de distribution des hebdomadaires locaux à Montréal, ainsi que dans la quasi-totalité des villes et des régions du Québec. Les journaux de quartier apportent une contribution essentielle à la vie communautaire sur le plan démocratique, social, économique et culturel qui doit être reconnu. Cela renforce la cohésion sociale et la participation citoyenne des quartiers de Montréal.

Nous désirons par ailleurs attirer l'attention de la commission sur la crise que vit la presse écrite et qui touche fortement les hebdomadaires distribués sur le territoire de la Ville de Montréal. Cette crise met en lumière le danger qui guette l'information locale face à un possible changement dans son mode de distribution. Si un mode de distribution des circulaires basé sur l'option d'adhésion (« opt-in ») est instauré, la FNC arrive malheureusement à la conclusion qu'aucune option alternative ne serait viable pour assurer une distribution élargie des hebdomadaires. C'est pourquoi l'approche selon l'option de retrait doit être conservée. Nous sommes toutefois conscients qu'un resserrement doit être opéré dans l'application de cette approche, afin de viser une meilleure conformité face aux règles édictées par la ville, et ainsi assurer que le droit de retrait exercé par les citoyens qui le désirent soit respecté.

Nous pensons enfin qu'il y a lieu de réfléchir sur la modernisation des centres de tri et sur l'utilisation des sacs plastiques dans la distribution des circulaires.

Les hebdos : des piliers à la vie des communautés locales

La contribution des hebdomadaires à leur communauté doit être reconnue à juste titre. Pour la FNC-CSN, ils sont de véritables piliers en soutien à la vie politique, sociale, économique et culturelle des quartiers de Montréal. Si ce pilier s'effondre, c'est toute la structure qui est ébranlée.

Une étude de Pew Research Center révèle qu'il existe un lien étroit entre, d'une part, l'engagement civique et la participation des citoyennes et citoyens aux élections locales et, d'autre part, les habitudes de consultation des médias d'information locaux¹. Cela n'a rien de surprenant. Les médias locaux sont les seuls qui peuvent informer de manière non partisane les citoyens sur les enjeux d'intérêts publics : les enjeux et les problématiques vécus à l'échelle locale qui sont d'intérêt public, l'actualité politique locale, dont la tenue des conseils d'arrondissement ou les modifications de zonages, les projets de développement économique locaux, les initiatives citoyennes, les réalisations ou les événements sportifs et culturels, etc. En ce sens, les hebdos sont essentiels à la vie démocratique locale et contribuent à tisser des liens entre les membres des communautés locales.

Si quelques élus municipaux ailleurs au Québec ont pu développer l'idée qu'il valait mieux se passer du regard scrupuleux des journalistes indépendants face à l'actualité politique locale, nous soutenons qu'une presse locale forte aide à faire ressortir les enjeux locaux lors des élections provinciales ou fédérales. Des études avancent d'ailleurs que les médias sociaux ne peuvent pas se substituer aux médias locaux en la matière².

Alors que la présente consultation se penchera sur les impacts environnementaux de la distribution des circulaires et des journaux de quartier, il est bon de rappeler que ces derniers sont les mieux placés pour faire connaître les enjeux environnementaux à échelle locale. Projet de ruelle verte, jardin communautaire, initiative de réduction de la circulation automobile dans une rue résidentielle, nouvelle piste cyclable, travaux de réfection d'un parc : voilà autant d'enjeux environnementaux qui intéressent la population d'un quartier et dont seuls les journaux locaux peuvent en assurer la couverture. En effet, les grands quotidiens et les médias nationaux ne peuvent s'intéresser à ce type d'enjeu local que sur une base très ponctuelle.

Les hebdos sont également importants comme soutien à l'économie locale et aux services de proximité. Bien des commerces et des entreprises locales n'ont pas les moyens de se faire connaître par le moyen des médias nationaux et visent à desservir une clientèle avant tout locale. De plus, ils sont également un véhicule d'information

¹ BARTHEL, Michael et coll. (2016) *Civic Engagement Strongly Tied to Local News Habits*, Pew Research Center

² BRUNELLE, Anne-Marie et Colette BRIN (2019), *L'information locale et régionale au Québec*, Centre d'étude sur les médias, p. 7

important pour les organismes communautaires, pour qui il serait autrement impossible de rejoindre un éventail élargi de la population.

Les journaux de quartier permettent enfin la diffusion des avis légaux des organismes municipaux auprès d'une partie de la population qui ne consulte pas nécessairement le site Internet municipal.

Préserver les avis publics municipaux au sein des journaux locaux

L'adoption en 2016, par le gouvernement du Québec, de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* a porté un coup dur à la presse écrite locale en permettant aux municipalités de ne plus publier leurs avis légaux dans leurs pages. Déjà, plusieurs arrondissements montréalais (Ahuntsic-Cartierville, Anjou, Pierrefonds-Roxboro, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, LaSalle, Hochelaga-Maisonneuve-Mercier, Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie, Verdun) ont fait de même. La ville songe maintenant à le faire, puisque le leader de la majorité, François Limoge, a déposé un avis de motion en ce sens lors de la séance du conseil municipal des 17 et 18 juin dernier.

Pour la FNC-CSN, la Ville de Montréal doit s'engager à ne pas donner suite à cette intention. Ces économies de bout de chandelle pour la ville (moins de 350 000 \$ sur un budget annuel de 5,7 G\$) pourraient être très préjudiciables pour l'avenir de l'information déjà mal en point, ainsi que pour la participation démocratique des citoyennes et citoyens moins branchés sur Internet. Les arrondissements doivent également maintenir ou reprendre les publications d'avis légaux au sein de la presse écrite locale. Nous saluons au passage l'arrondissement du Sud-Ouest pour avoir maintenu explicitement le maintien de la publication de certains avis publics au sein du journal local.

Les hebdomadaires locaux sont une source d'information particulièrement importante pour certains groupes de populations vulnérables, dont les personnes immigrantes et les personnes âgées. Les personnes âgées ont en général moins accès ou utilisent moins Internet pour s'informer que les plus jeunes. Or, Montréal voit son profil démographique vieillir et l'importance de la population âgée est appelée à croître ces prochaines années. C'est dans ce contexte que la ville s'est dotée d'un plan d'action à la faveur des aîné-es nommé *Montréal, métropole à l'image des personnes âgées*. Parmi les quatre axes d'intervention de ce plan d'action, les hebdomadaires contribuent grandement à la réalisation de deux axes : l'axe 2 « *Pour plus de cohésion sociale* » et l'axe 3 « *Des personnes âgées engagées dans leur communauté* ». Assurer la pérennité des hebdomadaires contribuera donc à l'atteinte des objectifs fixés.

La Ville de Montréal doit se positionner clairement en faveur de la pérennité des hebdomadaires montréalais et de l'information locale. C'est d'ailleurs ce qui avait été fait en 2013 lors des coupures de postes dans les hebdomadaires montréalais. Le Conseil municipal avait unanimement adopté une motion pour contester une telle mesure. Ces convictions, que nous croyons profondément sincères, doivent maintenant s'articuler au travers de décisions cruciales quant à l'avenir de la réglementation entourant la distribution des circulaires.

La presse écrite et les hebdomadaires montréalais en crise

Avec la montée en puissance des géants du numérique comme Facebook et Google, la presse écrite est en crise. La situation est particulièrement dramatique du côté des hebdomadaires. Au Québec, selon Influence communication, plus de la moitié des hebdomadaires existant il y a vingt ans a disparu³. On assiste dans certaines municipalités à l'apparition de véritables déserts médiatiques. À Montréal, en 2013, la moitié des postes de journalistes avaient été abolis au sein des hebdomadaires qui étaient à l'époque la propriété de Transcontinental. Nous avons plus récemment assisté à la fermeture de cinq hebdomadaires. Trois journaux sont dorénavant publiés aux deux semaines seulement. Deux titres anglophones ont également disparu. Certains hebdomadaires ont fusionné. Les travailleuses et les travailleurs ont dû faire d'importantes concessions dans leurs conditions de travail pour le maintien de leurs emplois et l'avenir de l'information locale à Montréal. Ils portent à bout de bras cette mission. Malgré leur ténacité devant l'adversité, les citoyennes et les citoyens en payent le prix : la quantité et la qualité de l'information en pâtissent.

Selon Statistique Canada, en 2016, la marge bénéficiaire des éditeurs de quotidiens et d'hebdomadaires est négative à -0,1 %, alors qu'elle s'élevait à 3,5 % en 2014, et à 14,4 % en 2010. Ce n'est certainement pas en raison d'une croissance de la masse salariale : celle-ci est passée de 322 M\$ en 2010 à 272 M\$ en 2016 (ce qui exclut toutefois les contrats à la pige).

Les médias écrits sont aux prises avec une baisse des revenus publicitaires, en raison de l'accaparement de ce marché par les plateformes numériques comme Facebook, Google ou Kijiji. Entre 2012 et 2017, les revenus publicitaires accaparés par les entreprises numériques (hors médias) ont augmenté de 573 M\$. Pendant ce temps, les hebdomadaires du Québec ont vu leur revenu publicitaire chuter de 204 M\$ à 119 M\$ (-42 %)⁴. Le phénomène ne semble nullement vouloir s'estomper. Il ne s'agit pas simplement d'une transition du secteur de l'information d'un médium papier vers un médium numérique, mais bien d'une déstructuration du secteur de l'information. D'une part, les géants du numérique ne produisent à peu près pas d'information, mais plusieurs d'entre eux se servent tout de même de celle produite par les médias d'information pour générer des revenus (sans payer de droits d'auteur et en ne

³ MARTEL, Marie-Ève (2017), *Extinction de voix : plaidoyer pour la sauvegarde de l'information régionale*, Éditions Somme Toute, p. 52

⁴ GIROUX, Daniel (2019), *Les médias québécois d'information : État des lieux*, Centre d'étude sur les médias, p. 50

payant à peu près aucun impôt au Québec). D'autre part, bien que certains joueurs de l'industrie de l'information aient effectué une transition vers le numérique, les revenus publicitaires ne suivent généralement pas. L'offre auprès des annonceurs arrive difficilement à concurrencer celle des plateformes numériques dont le modèle d'affaires est structuré pour attirer des revenus publicitaires sur Internet. Au surplus, la transition au numérique des hebdomadaires de quartier apparaît encore plus difficile à réussir que les quotidiens : l'univers du numérique repose sur une logique d'instantanéité de la nouvelle et sur un effet de réseau, alors que les hebdomadaires ne publient pas de nouvelles sur une base immédiate et sont destinés à un lectorat dans une communauté locale donnée.

Selon le centre d'étude sur les médias, « le groupe de trois médias hyperlocaux numériques montréalais Pamplemousse annonçait [en 2019] sa fermeture définitive. Malgré une première campagne de sociofinancement réussie en 2018, les efforts de relance et de transformation en une entreprise d'économie sociale n'auront pas porté fruit. Cet échec illustre le fait que le virage numérique ne représente pas, par lui-même, une solution suffisante à la crise actuelle. »⁵ Par ailleurs, bien que les coûts d'impression et de distribution d'un journal papier soient importants, il ne faut pas sous-estimer les coûts liés à l'instauration d'une plateforme numérique (investissements initiaux et coûts liés à la mise à jour et l'entretien d'une plateforme numérique). À cet égard, mentionnons que la plateforme La Presse+ a nécessité 40 M\$ d'investissements et nécessite l'apport d'une trentaine de personnes pour en assurer le maintien à jour. Les hebdomadaires de quartier n'ont pas de telles ressources.

Si certains médias ailleurs dans le monde ont pu faire face mieux que d'autres aux pertes de revenus publicitaires grâce au maintien des abonnements payants, ce n'est évidemment pas le cas des hebdomadaires locaux qui, eux, sont gratuits. Dans ce contexte, les hebdomadaires locaux ne peuvent compter que sur une seule arme pour survivre : l'enracinement de longue date dans la communauté locale et la capacité de pouvoir y être distribué auprès d'un nombre très important de ménages.

Impacts appréhendés de la modification réglementaire

Dans sa récente révision de son plan de gestion des matières résiduelles, la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté le positionnement suivant :

« [...] la gestion des circulaires doit être faite selon l'approche d'une distribution volontaire plutôt que systématique. Par contre, les journaux locaux, étant une source importante d'information locale, ne devraient pas être touchés par cette mesure »⁶.

⁵ BRUNELLE, Anne-Marie et Colette BRIN (2019), *L'information locale et régionale au Québec*, Centre d'étude sur les médias, p. 61

⁶ CMM (2019), *Projet de modification révisé, Plan de gestion des matières résiduelles 2015-2020*, juin 2019

Nous croyons que ces deux énoncés sont incompatibles l'un et l'autre. Les hebdomadaires de quartier sont distribués dans le Publisac. En fait, à l'échelle du Québec, 120 journaux (hebdomadaires, bimensuels et mensuels) le sont par l'entremise du Publisac, selon Transcontinental. Ainsi, même si la consultation actuelle ne vise pas à encadrer le mode de distribution des hebdomadaires, tout changement réglementaire touchant le mode de distribution du Publisac aura inévitablement des conséquences sur ces derniers. Malheureusement, cet enjeu est peu abordé dans le document de consultation de la ville, qui s'attarde davantage aux impacts économiques et environnementaux en ce qui concerne les circulaires publicitaires. Notons néanmoins que le sondage SEGMA commandé par la ville indique que plus de 85 % des personnes qui reçoivent le journal local le consultent régulièrement ou à l'occasion, ce qui indique qu'il y a un besoin de la population pour ce genre de publication.

Or, c'est avec vive inquiétude que nous avons pris connaissance de l'intention annoncée de Transcontinental de mettre fin à la distribution du Publisac advenant une modification réglementaire en faveur de l'option d'adhésion (dit « *opt-in* »). L'alternative en matière de distribution (Postes Canada) représente une option deux à trois fois plus élevée pour les éditeurs. Si la modification réglementaire de la Ville de Mirabel en faveur de l'option d'adhésion pouvait créer des impacts négatifs très inquiétants pour les hebdomadaires laurentiens (*L'Éveil* et le *Nord Info* du Groupe JCL)⁷, l'impact appréhendé sera considérablement plus important pour les hebdomadaires montréalais : dans le cas des hebdomadaires régionaux des Laurentides, Mirabel ne constitue que 12 % de leurs tirages. Pour les hebdomadaires de quartiers de Montréal, ce serait 100 % du tirage qui s'en trouverait affecté. Bien que de manière marginale, des hebdomadaires soient distribués par Postes Canada dans certaines municipalités, à notre connaissance, aucun hebdomadaire québécois n'est distribué par le truchement de Postes Canada ou d'un autre distributeur sur l'ensemble de son territoire desservi. Dans le contexte de la crise des médias et de la fragilité des hebdomadaires montréalais, cette option n'est pas viable. Outre le règlement de Mirabel (dont l'application ne semble pas encore matérialisée), aucun exemple dans le monde n'a appliqué l'option d'adhésion.

Par ailleurs, nous ne pensons pas que les hebdomadaires soient capables de compenser les surcoûts reliés à la distribution par une augmentation des revenus publicitaires, advenant la fin du Publisac. En effet, la plupart des annonceurs ayant recours au Publisac (notamment les bannières des commerces alimentaires et des quincailleries), en particulier ceux qui l'utilisent sur une base régulière, visent un auditoire national (Transcontinental distribue non seulement le Publisac à Montréal, mais aussi ailleurs en province). Si, dans le meilleur des cas, les annonceurs se tournent vers un média d'information pour trouver une alternative au Publisac (cela ne va pas de soi), ce ne sera donc vraisemblablement pas, la plupart du temps, vers les hebdomadaires locaux ou régionaux. Ceci est d'autant plus vrai depuis que la propriété des hebdomadaires du Québec est fragmentée et diffère d'une région à l'autre. En effet, depuis

⁷ Bien que la réglementation de la Ville de Mirabel soit entrée en vigueur le 1^{er} octobre, dans les faits, à notre connaissance, le Publisac est toujours distribué selon l'option de retrait (dit « *opt-out* »).

2017-2018, Transcontinental a vendu ses hebdomadaires du Québec à une myriade de propriétaires distincts.

Atteindre une meilleure conformité réglementaire

Pour la FNC-CSN, la pérennité des hebdomadaires est une priorité. Par ailleurs, nous sommes tout à fait sensibles à d'autres enjeux soulevés dans le cadre de cette consultation, notamment celui de la préservation de l'environnement et de la réduction à la source des matières résiduelles, ainsi que celui du droit de ne pas recevoir de sollicitation commerciale non désirée. Bien que l'option de retrait doive être préservée comme mode de distribution des circulaires, nous sommes conscients qu'il existe un problème de conformité réglementaire. Selon les résultats du sondage SIGMA, entre 4,5 % et 5,3 % de la population reçoivent tout de même le Publisac, malgré le fait de s'être prévalu de l'option de retrait exprimée à l'aide de l'autocollant « Pas de circulaires »⁸. Le sondage ne permet malheureusement pas de savoir à quelle fréquence l'infraction réglementaire est constatée.

Le sondage suggère également que l'option de retrait à l'aide de l'autocollant est possiblement méconnue de la population ou bien difficile d'accès pour certaines personnes, puisqu'environ 16 % des personnes qui ont indiqué s'auto-exclure de la distribution des circulaires n'ont pas utilisé l'autocollant prévu au règlement.

Voici, dans ce contexte, quelques pistes de réflexion en vue d'améliorer la conformité réglementaire :

- Assurer un accès facile, pour qui le désire, à l'autocollant « pas de circulaire »;
- S'assurer que les autocollants soient apposés de manière suffisamment visible pour les distributeurs de circulaires;
- Veiller à ce que le mécanisme prévu de plainte et de suivi des plaintes soit le plus simple possible pour le citoyen et les agents chargés de faire appliquer le règlement;
- Faire appliquer les amendes prévues au règlement actuel et s'assurer d'avoir les ressources nécessaires pour répondre aux plaintes dans un délai raisonnable;
- Établir et assurer un suivi des indicateurs de conformité.

L'ensemble de cette démarche peut être faite à l'échelle de la Ville de Montréal, mais il y aurait lieu d'évaluer la possibilité que ce type de réglementation soit pris en charge par le gouvernement du Québec, pour une application uniforme à l'ensemble du territoire. Elle pourrait, par ailleurs, s'inscrire dans le cadre d'une Stratégie nationale de réduction à la source des matières résiduelles. L'adoption d'une telle

⁸ L'estimation de 4,5 % est basée sur le nombre de répondants s'étant prévalu de l'autocollant (9,9 %), multiplié par le nombre de répondants s'étant auto-exclus ayant constaté le maintien de la distribution (45,2 %). L'estimation de 5,1 % est basée sur le nombre de répondants s'étant prévalu d'une auto-exclusion, que ce soit ou non par l'autocollant (11,8 %), multiplié par 45,2 %.

politique pourrait placer le Québec parmi les leaders mondiaux en matière d'élimination des déchets.

Repenser la gestion de nos matières résiduelles

Pour la FNC, il est important de s'intéresser à l'empreinte écologique des journaux, qu'ils soient publiés sous forme papier ou numérique. Il faut, à ce titre, reconnaître les efforts que l'industrie papetière du Québec a mis de l'avant ces dernières années. Celle-ci a réalisé des avancées importantes pour réduire fortement son utilisation d'énergie et ne s'approvisionne que de bois provenant de sous-produits des scieries (comme les copeaux) et de papier de récupération. Le papier fabriqué, imprimé et récupéré au Québec mobilise des entreprises qui utilisent de l'électricité produite par l'hydro-électricité. L'empreinte des journaux numérique devrait quant à elle être mieux documentée.

Il est par ailleurs essentiel que les journaux puissent être recyclés une fois utilisés par les lecteurs et les lectrices. Les centres de tri peinent actuellement à acheminer la matière post-consommation à des conditionneurs ou des recycleurs, étant donné la fermeture des marchés chinois et d'autres pays asiatiques pour nos ballots de fibres et pour certains plastiques. La contamination des ballots de papier mixte pose problème. Bien que cela dépasse légèrement le cadre de cette consultation, il nous semble impossible de passer sous silence ces enjeux. Attendre que la situation se résorbe d'elle-même, ou chercher de nouveaux marchés d'exportations sans rien changer, nous mènera tout droit vers le mur.

Afin d'accroître la qualité des matières traitées en centre de tri, une modernisation des centres de tri est de mise. Dans le cadre d'une réflexion globale sur la gestion de nos matières résiduelles, différentes avenues doivent être explorées. Rappelons, à titre d'exemple, que l'idée d'un surtri des ballots de papier mixte a déjà été examinée dans l'objectif d'améliorer la séparation des matières de ces ballots au moyen d'un surtri additionnel⁹. Si le projet avait suscité peu d'intérêt à l'époque où il avait été examiné, n'y a-t-il pas lieu de penser qu'il en soit autrement aujourd'hui, dans le contexte où le prix du papier mixte a chuté drastiquement depuis ?

Nous devons également réfléchir à l'usage des sacs en plastique qui sont utilisés lors de la distribution du Publisac et des journaux locaux. Des progrès dignes de mention ont été réalisés récemment, car l'entreprise Transcontinental vient d'introduire l'usage de sacs en plastique recyclable, faits de matière recyclée et fabriqués à Montréal. Dans l'idéal, nous devrions rechercher une réduction de l'usage des sacs en plastique à usage unique. En même temps, nous devons également réfléchir avec les acteurs de l'industrie sur les moyens alternatifs à mettre en place pour permettre une distribution efficace du Publisac et des journaux locaux. Nous pensons qu'une telle démarche pourrait être porteuse si elle est menée à l'échelle québécoise, avec la contribution de l'ensemble des intervenants et du gouvernement du Québec.

⁹ Deloitte (2017), *Étude de préféabilité pour un centre de tri de papier mixte au Québec*

Conclusion

À l'heure où les médias écrits vivent une crise sans précédent, nous devons garder espoir en l'avenir de l'information indépendante et de qualité. Déjà, les gouvernements du Canada et du Québec ont fait des premiers pas. Au début du mois d'octobre, le gouvernement provincial a annoncé un plan d'aide représentant un soutien de près de 50 millions de dollars par année d'ici 2023-2024, comprenant notamment un nouveau crédit d'impôt remboursable pour soutenir le salaire des employé-es de salles de rédaction et du personnel lié à l'exploitation des technologies de l'information des médias écrits. Le gouvernement fédéral a quant à lui annoncé dans son dernier budget trois nouvelles mesures fiscales dans le but de soutenir le travail accompli dans les salles de rédaction, le virage numérique et la transformation des modèles d'affaires en faveur des initiatives de donataires. Le coût de ces mesures est estimé à 595 millions \$ sur cinq ans. Un consensus émerge selon lequel d'autres mesures structurantes devront être mises en place pour assurer la viabilité à long terme de la presse écrite (sous format papier ou numérique) et pour assurer une équité fiscale et réglementaire entre les géants du numérique et les entreprises de presse. Beaucoup de chemin reste à parcourir, mais nous avançons dans la bonne direction.

Les municipalités doivent maintenant répondre à l'appel. Elles doivent faire leur part pour préserver une presse locale indépendante, capable de produire un contenu de qualité. La Ville de Montréal est maintenant saisie d'une occasion pour répondre présent, en préservant un mode de distribution capable de supporter les hebdomadaires de quartier.

La vision que nous proposons permettra à la fois de s'assurer de la survie des hebdomadaires locaux et de lutter plus efficacement contre la sollicitation commerciale non désirée. Nous enjoignons la ville à s'en inspirer pour moderniser le contrôle des circulaires.

Recommandations

La FNC recommande :

Que la Ville de Montréal et les arrondissements reconnaissent le caractère essentiel des hebdomadaires de quartier dans la vie démocratique et communautaire locale et, qu'à ce titre, ils s'engagent à en assurer la pérennité;

Que la Ville de Montréal et les arrondissements maintiennent ou réinstaurent la publication des avis municipaux au sein des hebdomadaires et des quotidiens distribués sur leur territoire respectif;

Qu'en matière de réglementation sur la distribution des circulaires, la Ville de Montréal maintienne l'option de retrait (« opt-out »);

Que la Ville de Montréal resserre les mesures de contrôle de la distribution des circulaires, afin d'accroître la conformité réglementaire en la matière et qu'elle facilite l'accès à l'option de retrait aux citoyennes et citoyens qui en font la demande;

Que la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec s'engagent à moderniser les centres de tri de matières recyclables, afin d'améliorer la qualité et la standardisation des matières traitées, notamment le papier, et qu'ils engagent des discussions avec les acteurs de l'industrie afin de trouver des alternatives crédibles et écologiques à l'usage du sac plastique dans le cadre de la distribution du Publisac.